

Mots-clés : bois, datations, dendrochronologie (Mésolithique, Néolithique, âge du Bronze)

SONDAGES SUR DES BOIS DU MESOLITHIQUE, NEOLITHIQUE, ÂGE DU BRONZE Commune de Bruère-Allichamps (Cher)

Opération archéologique n° 0612530. Autorisation du 17 juin 2020

L'incision du lit de la rivière - important sur tout le cours du Cher - s'est accentué à Bruère-Allichamps, avec la rupture du barrage aval des Bordes vers 1983, accentuant la destruction des sites archéologiques des couches supérieures, ne laissant que les sites enfouis plus profondément, qui ont tous été datés d'avant le Xe siècle. Entre le signalement des bois préhistoriques en 2013 et 2014, alors protégés en immersion, le miroir d'eau a considérablement baissé et les bois sont à présent en partie hors d'eau et en phase de dessèchement et de destruction rapide.

Bois du Mésolithique

Daté par deux C¹⁴ entre 6360 et 6004 avant J.-C, il s'agit d'un tronc de chêne de 3.36 m de long. Le bois montre une surface plane sur tout le dessus. L'érosion étant importante, il n'y a pas de trace déterminant un fendage volontaire ou naturel. Il dépasse de 8 cm hors d'eau et son environnement est très perturbé par des bauges de sangliers creusées directement contre ses flancs. Le bois n'est pas en place et a été déposé en contexte de bras fluvial peu actif. Les vases ont été déposées après 2014 et le sable se trouvant sous le bois contient des coquilles d'un bivalve invasif apparu en France à la fin des années 1980 et dans le Cher au cours des années 1990.

Bois du Néolithique et du banc E

Datés par C¹⁴ entre 3628 et 2917 avant J.-C, la zone comprend un grand bois et plusieurs pieux. Le bois principal mesure 4.97 m de long. Une surface plane se montre sur toute la surface supérieure, ainsi que sur le côté nord, montrant un angle sur toute la longueur. Il n'y a pas de trace d'outillage et il n'est pas possible de dire si le bois est fendu sur 2 faces par une action humaine, ou si le fendage est naturel. Le bois n'est pas en place et a été déposé en contexte de bras fluvial récemment remanié. Le sable se trouvant sous le bois contient des éléments contemporains et des coquilles d'un bivalve invasif apparu dans le Cher au cours des années 1990.

Le banc E est situé au sud-est du bois précédent. C'est un affleurement de galets fluviaux et de quelques blocs de calcaires rapportés, de forme effilée de 16 mètres sur 1 à 2 m de large. Cohérent en 2013, il est très modifié en 2020. Un sondage a été proposé pour identifier son rapport avec le bois néolithique ou avec l'aménagement du moulin des VIII-Xe siècles situé sur le même site.

Le niveau du sol et le niveau de l'eau ont fortement baissé depuis 2013, où ces bois n'étaient pas visibles. La stratigraphie est identique à celle du bois néolithique voisin, avec sables et gravier et présence de coquilles de corbicules asiatiques. Sept bois de chêne sont visibles, affectant plusieurs directions, pouvant correspondre, pour au moins une série, à des écroulements de structure. Ils ont des diamètres très proches de 8 à 11 cm et sont tous fendus sur une ou deux faces de façon intentionnelle. Si les bois sont bien anthropiques, leur usage est difficile à déterminer. Le calibrage des pieux pourrait se rapprocher de celui des pêcheries fixes.

La difficulté de datation a poussé à réaliser une datation C^{14} d'orientation sur un des bois, qui se trouve être dans une fourchette néolithique 3337-2917 avant J.-C. Le rapprochement fait par le dendrochronologue avec le grand bois néolithique du précédent sondage a montré que les cernes sont identiques et que trois des bois du sondage ont les mêmes séquences de datations et font vraisemblablement partie du même arbre.

Cinq sites de références, tous issus de fouilles réalisées en Suisse, ont été comparés avec une probabilité de classe B, soit avec un risque d'erreur faible. Le dernier cerne conservé de la série permet ainsi une proposition de datation à l'année 3328 avant notre ère. On remarquera que les nouvelles courbes de calibration C^{14} IntCal20, mises en place en 2020, intègrent parfaitement la datation. Ce que ne permettaient pas les courbes utilisées en 2013.

Il faut signaler l'importance de cette étude, puisque l'alimentation de la base de références depuis plusieurs années, permet aujourd'hui d'avoir une concrétisation du travail accompli. C'est la toute première date de dendrochronologie obtenue pour la France centrale pour la période du Néolithique et le premier lien de corrélation avec les bases de données de la zone Allemagne-Suisse-France orientale.

Bois de l'âge du Bronze

Daté par C^{14} entre 2190-1926 avant J.-C, en 2013, on remarquait sur son flanc une rainure régulière, au fond de laquelle se distinguaient des encoches à distances égales. En 2020, le bois n'est plus du tout enterré et a été déplacé par le courant. Alors qu'il pouvait être estimé à plus de 4 m en comptant la partie enfouie en 2013, il n'en reste aujourd'hui que 3.42 m. Toutes les tailles du bois photographiées en 2013 ont disparu et le bois se délite par grandes plaques. Le sondage réalisé sur la zone a montré que le substrat a été remanié très récemment (sable à corbicules).

Conclusion

Les datations par dendrochronologie n'ont pas permis de préciser les datations pour le bois du Mésolithique et celui de l'âge du Bronze. La présence de grands bois préhistoriques est inédite en France centrale et les références sont absentes. Pour ces périodes, elles se trouvent essentiellement dans les sites palafittes d'Allemagne, de Suisse et de l'est de la France. Les informations recueillies servent à construire une base de données pour la France centrale, qui s'ajoutent au même traitement réalisé en 2018 sur un autre bois du Néolithique sur la même commune.

Cette année, la pertinence de l'alimentation de cette base de données a montré son premier résultat effectif, puisque, pour la Préhistoire et en particulier pour la période du Néolithique moyen/final, le site d'Allichamps a permis d'obtenir une datation par dendrochronologie, pour la première fois en France centrale.



Carroyage bois du Néolithique